

L A T U N I S I E . . .

ET L'AFRIQUE DU NORD (1)

L'ÉNERGIE

Après le milieu naturel et le milieu humain, il est logique d'exposer le problème énergétique.

Dans l'exploitation des ressources, dans la mise en valeur du sol et du sous-sol, c'est-à-dire de la nature, l'homme n'agit pas seul. Il a besoin de biens intermédiaires et en particulier d'énergie qui demeure l'un des facteurs essentiels du développement économique, surtout dans les pays neufs en pleine expansion.

L'ÉNERGIE DANS LE MONDE...

Les disponibilités énergétiques conditionnent étroitement toutes les activités : la motoculture dans l'Agriculture, la mécanisation dans l'extraction minière, les transports et les communications, la force motrice dans les installations industrielles et, d'une manière générale, tout ce qui constitue le confort moderne et le niveau d'existence d'une population.

Le travail annuel de 2.300 millions d'êtres humains et de 90 millions d'animaux de tout poil représenterait, d'après des calculateurs forcenés, de 120 à 130 milliards de chevaux-vapeurs. Est-il besoin de dire que cela ne suffirait pas à assurer la marche de l'économie moderne ?

Par exemple, aux U.S.A. et d'après J. F. Dewhurst dans son ouvrage « America's needs and resources », il y a un siècle, le travail physique était surtout fourni par la force musculaire (dans une proportion approximative de 75 % par les animaux et de 15 % par l'homme), les 6 % restant étant exécutés mécaniquement. En 1949, la part des animaux est réduite à 4 ou 5 % (elle est donc devenue à peu près négligeable) et l'homme n'intervient plus lui-même que pour quelques 3 % : les forces mécaniques ont donc acquis une prépondérance écrasante.

La machine a prolongé et accru démesurément le travail de l'homme, mais, en ouvrant d'énormes possibilités au progrès, elle a, en revanche, imposé la recherche et l'exploitation systématiques de nouvelles sources d'énergie. De cette obligation est née la fortune du charbon et du pétrole, associés et parfois concurrents.

(1) Voir Bulletin Economique et Social de la Tunisie N° 64 (mai 1952), page 18, N° 65 (juin 1952) page 21 et N° 66 (juillet 1952) page 12.

L'étude de la demande mondiale d'énergie permet de dégager une constatation caractéristique : dans la lutte entre combustibles solides et combustibles liquides, le pétrole prend depuis quelques années de plus en plus d'importance.

Si l'on a pu dire du XIX^e siècle qu'il était le siècle du charbon, on peut appeler ce premier demi-siècle « l'âge du pétrole »... et certains ironisent sur notre « civilisation de la benzine ».

La part relative du charbon dans la répartition des sources mondiales d'énergie, a sensiblement baissé : de 90 % en 1925 à 53 % à l'heure actuelle. Pétrole et force hydraulique ont gagné ce que le charbon a perdu.

Cette « chute » (relative, bien sûr) de la houille est surtout sensible en Amérique du Nord où sa part n'est plus que de 36 %.

Le pétrole, plus particulièrement, a pris au cours des dernières décades, une importance qui ne cesse de croître. Utilisé seulement pour l'éclairage jusqu'au début du XX^e siècle, il a connu un essor prodigieux avec l'invention du moteur à explosion et son application à l'automobile. Pour en juger, qu'il nous suffise de dire que le parc automobile mondial se compose actuellement de plus de 60 millions de véhicules. Ajoutons à cela l'utilisation par l'aviation (et les avions à réaction emploieront plus de carburant que les avions à hélices), la navigation maritime (où l'on remplace de plus en plus le charbon par les produits pétroliers), les chemins de fer, les industries. Toutes ces applications expliquent pourquoi la production mondiale de pétrole est passée de 11 millions de tonnes en 1890 à 610 millions en 1951. Ce bond est dû à l'insatiable demande d'énergie d'un monde en perpétuelle évolution.

Pour terminer cet aperçu préliminaire sur la concurrence charbon-pétrole, ajoutons une comparaison en quelque sorte organique : le marché du pétrole présente un visage tout différent de celui du charbon. L'un est statique, l'autre plein d'imprévus, de spéculations, d'audace.

L'un entretient des masses considérables de travailleurs, l'autre fait surtout appel à des techniciens, à des ingénieurs et à des intermédiaires.

L'un repose avant tout sur le travail, l'autre s'appuie sur le capital. L'un entraîne presque automatiquement la naissance de grandes installations industrielles à proximité de son extraction, l'autre ne modifie généralement pas les régions désertiques où il est recueilli.

...ET EN AFRIQUE DU NORD

Le charbon

Pour ce qui est du charbon, l'Afrique ne dispose pas de réserves importantes. La conférence mondiale de l'énergie, tenue en 1938, a évalué à 590 milliards de tonnes les réserves certaines de houille du monde et à 10 milliards de tonnes seulement celles de l'Afrique.

De plus, la population africaine est généralement peu dense et

supporte un climat difficile. En fait, seule l'Afrique du Sud dispose d'une production assez importante. Quant aux pays d'Afrique du Nord, ils sont, à cet égard, diversement lotis.

Le Maroc possède à Djerada un gisement dont la production (près de 400.000 tonnes en 1951) sera portée à 600.000 tonnes en 1953.

Ce gisement, dont les réserves sont estimées à 170 millions de tonnes, fournit principalement de l'anthraxite : les besoins locaux absorbent à peu près la moitié du tonnage extrait. Le reste est exporté et grâce à ces exportations, le Maroc se trouve déjà en mesure de compenser les importations de charbon gras qui lui sont indispensables.

L'Algérie possède à Kenadza, dans le Sud oranais, un bassin houiller dont l'exploitation est onéreuse par suite de son éloignement des centres d'utilisation, la faible puissance de ses veines et la rigueur du climat qui y règne. Les inconvénients sont, il est vrai, en partie compensés par des facilités d'extraction dues à la faible profondeur des couches et à leur régularité.

Les efforts des pouvoirs publics ont visé à accroître la production tout en abaissant les prix de revient, par l'augmentation du rendement. La production (sous la pression des circonstances au moment de la guerre) a augmenté considérablement :

13.000 tonnes en 1938

247.000 tonnes en 1951

Malgré ces efforts, les importations, encore indispensables, couvrent la majorité des besoins : la houille locale ne couvre en effet que 40 % de la demande intérieure (contre 2 % en 1938).

On sait déjà le manque de ressources énergétiques de la Tunisie. Celle-ci ne dispose en effet (pour l'instant) que des gisements de lignites du Cap-Bon dont l'exploitation ne se justifie qu'en période exceptionnelle (guerre, pénurie de devises, etc...). L'extraction, reprise en 1939, a d'ailleurs été arrêtée en 1951.

Des prospections ont bien révélé que l'Afrique du Nord possédait des ressources charbonnières appréciables; mais ces possibilités ne sont pas encore actualisées. En Tunisie, des travaux de recherches ont été entrepris au Djebel Tebaga (région de Médenine dans l'extrême Sud) où le permien affleure et laisse présumer l'existence du houiller en profondeur. La SOREMIT y poursuit ses sondages.

Pour l'heure, c'est à l'importation que la Tunisie a recours pour satisfaire ses besoins : les achats de houille ont d'ailleurs diminué en même temps que progressaient considérablement les arrivages de produits pétroliers.

En 1951, la Régence a reçu 212.300 tonnes pour une valeur de près de 1 milliard de francs.

En Tunisie, comme dans les autres pays, la chauffe au mazout se substitue progressivement à la chauffe au charbon.

Un exemple est fourni par la société productrice d'électricité

qui ne consomme pratiquement plus de charbon, malgré une émission accrue.

LE CHARBON EN AFRIQUE DU NORD

(Année 1951)

Quantités en milliers de tonnes

DESIGNATION	Algérie	Tunisie	Maroc
Production locale	246,6	(1) 8,2	403,2
Importation	366,5	212,3	127,2
Exportation	—	—	240,0

(1) Exploitation des lignites arrêtée définitivement le 31 mars 1951.

Les produits pétroliers

Plus encore que pour le charbon, les 3 territoires d'Afrique du Nord sont tributaires de l'Étranger.

En Algérie, où a été entrepris un travail systématique d'exploitation, la Société Nationale de Recherche et d'Exploitation des Pétroles se trouve à un stade de développement qui lui permet de considérer l'avenir avec un certain optimisme. L'extraction a d'ailleurs commencé dans le bassin du Chelif (Oued Gueterini) dont la production de pétrole brut est passée de 264 tonnes en 1938 à 7.600 tonnes en 1951.

Quant au Maroc, il connaît une production, insuffisante certes, mais déjà appréciable qui couvre environ 13 % des besoins du pays. L'évolution a été la suivante :

1947.....	2.300 tonnes
1950.....	39.000 —
1951.....	75.200 —
1952 (4 mois).....	35.000 —

L'activité des forages, le rythme des investissements dans l'extraction aussi bien que dans le raffinage, laissent prévoir un développement favorable dans ce domaine.

La Tunisie, par contre, n'a pas dépassé le stade des recherches. Peut-on fonder des espoirs sur les travaux en cours ? Dans le Nord, les indices sont nombreux, mais la nature géologique très mouvementée du sous-sol ne laisse guère entrevoir des réserves importantes. Le Centre et notamment la région du Sahel, ainsi que certaines zones de l'Extrême-Sud se présentent mieux à ce point de vue.

D'ores et déjà, dans le Cap-Bon (Djebel Abderrahmane), la S.F. R.E.P.T. est parvenue, après ses sondages, à un gisement de gaz représentant une réserve de 200 à 250 millions de mètres cubes. Ce gisement (de faible importance si on le compare aux champs français ou italiens) sera suffisant pour alimenter Tunis en gaz pendant 20 ans.

En l'état actuel, la Tunisie doit consacrer des sommes importantes à l'achat de produits pétroliers : 4 milliards de francs en 1951.

On comprend dès lors l'intérêt qui s'attache à poursuivre intensivement les recherches dans ce pays.

LES PRODUITS PÉTROLIERS EN AFRIQUE DU NORD

(Année 1951)

Quantités en milliers de tonnes

DESIGNATION	Algérie	Tunisie	Maroc
Production locale (brut).....	7,6	—	75,2
Importation	653,0	248,7	516,0

L'électricité

Devant la croissance des besoins en énergie, toutes les possibilités ont été envisagées. Par un réflexe naturel, les regards se sont portés vers l'électricité, mais rien ne semble montrer que la houille blanche prendra complètement la place des autres sources énergétiques. En France, par exemple, où pourtant la progression de l'énergie hydroélectrique a été rapide et sensible, cette production ne représente toujours qu'un modeste appoint. Il semble qu'il en sera de même en Afrique du Nord.

Dans ce domaine de l'électricité, comme dans celui du charbon et du pétrole, la Tunisie est également plus défavorisée que les deux autres territoires. L'Algérie et le Maroc ont pu, en effet, réaliser des programmes importants de production hydro-électrique. C'est ainsi qu'en 1951 le pourcentage de l'origine hydraulique dans l'électricité totale produite a été :

28 pour cent en Algérie

76 pour cent au Maroc.

La Tunisie, elle, ne dispose que de centrales thermiques. Des progrès impressionnants y ont été néanmoins effectués depuis la libération du territoire.

L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE EN AFRIQUE DU NORD

(Année 1951)

Production en millions de KWH

ORIGINE	Algérie	Tunisie	Maroc
Thermique	478,8	153,2	218,9
Hydraulique	186,0	—	383,0
Total.....	664,8	153,2	501,9
Pourcentage de l'E. Hydraulique par rapport au total.....	28 %	—	76 %

La puissance installée, considérablement amoindrie par les destructions de guerre, a été progressivement accrue par la mise en place de nouveaux groupes : en 1951, elle dépassait, avec 67.000 KWH. de 60 % celle de 1938.

Le fonctionnement des installations nouvellement créées, la tendance générale à la mécanisation des entreprises tant agricoles qu'urbaines et le développement normal des besoins domestiques ont entraîné une demande sans cesse plus élevée. La production aux bornes s'est élevée en 1951 à plus de 153 millions de KWH.

D'après les calculs des compagnies concessionnaires, la consommation atteindra 250 millions de KWH. dans un délai de quatre à cinq ans.

Pour faire face à une telle cadence des besoins, un programme a déjà été établi qui prévoit l'utilisation de ressources hydro-électriques grâce aux deux grands barrages-réservoirs de l'Oued Ellil et de l'Oued Mellègue. Les ouvrages seront, certes, d'un précieux secours, mais il n'en est pas moins vrai que la mise en route de leurs Centrales ne couvrira point les besoins de la Régence en énergie électrique; elle stabilisera seulement à leur niveau actuel les importations de charbon et de carburant (en ne tenant pas compte évidemment des résultats possibles des recherches de charbon et d'hydrocarbures).

Ainsi donc, le problème de l'énergie reste posé en Afrique du Nord, tout en revêtant des formes différentes dans les trois pays.

CONSOMMATION D'ENERGIE EN 1951

(en milliards de calories)

DESIGNATION	ALGERIE		TUNISIE	
	Energie contenue	%	Energie contenue	%
Charbon consommé directement ..	2 840 ⁽¹⁾	28	1.640	32
Energie électrique	480	5	130	3
Gaz de ville	260	3	60	1
Produits pétroliers	6.460	64	3.280	64
	10.040	100	5.110	100

(1) Y compris le bois de chauffage

Le Maroc se libère peu à peu de la sujétion extérieure. L'Algérie fait ses premiers pas dans ce sens. Quant à la Tunisie, elle tente de résoudre ses difficultés. L'énergie y est totalement importée : son prix est relativement élevé et encore la Tunisie bénéficie-t-elle du fret de retour des bateaux emportant ses matières pondéreuses, minérales ou agricoles. Une politique de l'énergie paraît indispensable : elle doit être élaborée en fonction de l'élément prix avec peut-être des tarifs préférentiels pour certaines industries. Importation des ressources indispensables, intensification des recherches,

cherté relative de l'énergie distribuée, tels sont les éléments actuels de la question de l'énergie dans la Régence.

LES RECHERCHES DE PETROLE EN TUNISIE

Dans le courant de l'année 1949, des permis de recherches ont été accordées à trois Sociétés :

- Société des Recherches et d'Exploitations des Pétroles en Tunisie (S.E.R.E.P.T.). Recherches dans les régions de Bizerte, Cap-Bon, Centre Ouest et Extrême-Sud.
- Compagnie des Pétroles de Tunisie (C.P.D.T.). Recherches dans la région du Centre Est (Sousse).
- Société Nord-Africaine des Pétroles. Recherches dans la région de Sfax-Gafsa-Djerba.

Capital des Sociétés :

S.E.R.E.P.T. : 5.720.000.000 de francs (actionnaires : Etat Tunisien 30,15 % - Bureau métropolitain de recherches de pétrole 58,18 % - Compagnie Française des Pétroles 11,6 % - Pechel Bronn 0,08.

C.P.D.T. : 2.100.000.000 de francs (répartis entre la Royal Dutch Shell 65 % et la S.E.R.E.P.T. 35 %).

S.N.A.P. : 1.500.000.000 de francs (Gulf Oil Corporation 65 %, S.E.R.E.P.T. 35 %).

Les recherches, commencées depuis de nombreuses années, sont actuellement poussées très activement.

Nous terminerons cet aperçu par une phrase de M. de Hauteclocque, Résident Général de France en Tunisie, extraite d'un discours prononcé à l'occasion de la visite des installations du Djebel Abderrahmane :

« Si la question de l'autonomie en matière d'énergie se pose « pratiquement dans les mêmes termes en Tunisie, en Algérie et « au Maroc, encore que ce dernier soit plus favorisé par ses réserves d'énergie hydro-électrique et d'anthracite, c'est dans la Régence que le problème de l'équipement énergétique, donc industriel, présente la plus grande acuité ».

(à suivre).

Jules LEPIDI,
Administrateur de l'INSEE.